

DÉLIBÉRATION N°20241126-05

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six novembre à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 20 novembre 2024.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

M. Cyril LONGUEPEE (*délibérations n°1 à la n°9*), Mme Sophie PIFFARELLY, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT, Mme Catherine JUAN, – Adjointes au Maire

M. Brahim BEN MAIMOUN, Mme Nathalie GERVAIS (*délibérations n°7 à la n°13*), M. Xavier GIRARD, M. Samir MOUSTAATIF, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Jamel TAMOUM, M. Stéphane THILLAY, Mme Anne-Marie TIBERKANE, Mme Leila ZENATI – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

Mme Florence COCART donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY

Mme Nathalie GERVAIS donne pouvoir à Mme Catherine JUAN (*délibérations n°1 à la n°6*)

Mme Aliya JAVER donne pouvoir à Mme Yasemin DONMEZ

M. Cyril LONGUEPEE donne pouvoir à M. Didier FISCHER (*délibérations n°10 à la n°13*)

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

Mme Rahma M'TIR donne pouvoir à M. Marc MONTARDIER

Mme Sandrine MUTRELLE donne pouvoir à M. Xavier GIRARD

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Olivier RACHET

Étaient absents :

M. Nicolas GROS DAILLON

Mme Catherine JUAN est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°05 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS OU ORGANISMES EXTÉRIEURS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L2121-33 ;

Vu la délibération n°20241015-01 en date du 15 octobre portant élection de Mme Catherine JUAN en qualité de 8^{ème} Adjointe au Maire ;

Considérant que Mme Florence COCART ayant démissionné de ses fonctions d'adjointe au maire, tout en restant conseillère municipale ne peut désormais plus assurer ses missions en tant que membre représentant la Ville dans les organismes suivants :

- SEMAU ;
- SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines).

Considérant dès lors que Mme Sophie PIFFARELLY et M. Jamel TAMOUM sont appelés à remplacer Mme Florence COCART dans ces organismes ;

Considérant qu'en application de la clause générale de compétence (art L 2121-29), cette désignation relève du Conseil municipal ;

Considérant que sous réserve de l'accord de l'assemblée délibérante à un vote à main levée ;

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Unanimité,

ARTICLE 1 – DÉCIDE de procéder à la désignation de :

- Mme Sophie PIFFARELLY à la SEMAU,
- M. Jamel TAMOUM au SEY.

ARTICLE 2 – DÉCIDE que le tableau des représentants appelés à siéger au sein des commissions ou organismes non municipaux est modifié comme suit :

	COMMISSIONS	NOMBRE DE MEMBRES	ELUS DE LA MAJORITÉ	ELUS D'OPPOSITION
1	COMMISSION DE SÉCURITÉ D'ARRONDISSEMENT	2	Titulaire : M. Olivier RACHET Suppléant : Mme Nathalie GERVAIS	
2	COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE ET DE LA HALTE-GARDERIE	3	Titulaires : Mme Yasemin DONMEZ Mme Sophie PIFFARELLY Mme Catherine JUAN	
3	SIAC	2	Titulaire : M. Cyril LONGUEPEE Titulaire : Mme Eve MOUTTOU	
4	COMITÉ DES FÊTES	3	Titulaires : Mme Sophie PIFFARELLY Mme Christine RENAUT M. Stéphane THILLAY	
5	CONSEILS D'ÉCOLES	5	Représentante du Maire : Mme Yasemin DONMEZ École élémentaire Gabriel BOUVET : 1- Mme Nathalie GERVAIS École maternelle Gabriel BOUVET : 1- Mme Sophie PIFFARELLY École élémentaire Marcel PAGNOL : 1- M. Olivier RACHET École maternelle Marcel PAGNOL : 1- Mme Rahma M'TIR	
6	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE	2	M. Olivier RACHET M. Salah KRIMAT	
7	CNAS	1	M. Marc MONTARDIER	
8	CORRESPONDANT DÉFENSE	1	M. Olivier RACHET	
9	COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) DÉPÔT PÉTROLIER DE COIGNIÈRES	1	M. Cyril LONGUEPEE	
10	SEMAU	2	M. Didier FISCHER Mme Sophie PIFFARELLY	

11	TV 78	1	M. Didier FISCHER	
12	SEY*	2+2	Mme Christine RENAUT M. Jamel TAMOUM	Suppléant : M. Xavier GIRARD Suppléant : M. Nicolas GROS DAILLON
13	AQUAVESC*	2	Titulaire : Mme Christine RENAUT Suppléant : M. Marc MONTARDIER	
14	SIDOMPE*	1+1	Titulaire : Mme Sylvie MAUDUIT	Suppléant : M. Nicolas GROS DAILLON
15	GIP MAXIMILIEN	2	Titulaire : Mme Eve MOUTTOU Suppléant : Mme Sophie PIFFARELLY	

*Désignation en amont par la CA de SQY

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Didier FISCHER

Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le



ID : 078-217801687-20241128-20241126_05-DE

